

La stratégie nationale 2013-2015 de facilitation des échanges de la Grèce.

Introduction

L'étude de cas de la Grèce est un exemple de politique stratégique qui ancre la facilitation des échanges dans la politique économique. En 2012, les pouvoirs publics hellènes ont mis au point une stratégie nationale de facilitation du commerce, destinée à stimuler la relance économique par le biais de la simplification des procédures d'exportation et de la réduction de la durée et du coût y afférents.

Contexte

La crise économique qui a frappé la Grèce a provoqué un grave rétrécissement du marché interne. La relance ne pouvait donc passer que par l'augmentation du volume des exportations.

Néanmoins, les exportateurs grecs rencontraient de nombreux obstacles au commerce. C'est pourquoi la simplification des procédures douanières et autres procédures commerciales est devenue l'objectif principal des autorités hellènes. Les pouvoirs publics ont alors élaboré une stratégie nationale d'exportation pour la période allant de 2013 à 2015 et constituée de trois composantes, à savoir la promotion des exportations, la facilitation du commerce et la diversification des exportations. La présente étude porte sur la composante relative à la facilitation du commerce.

Processus d'élaboration de la stratégie de facilitation du commerce

Le facteur déclenchant de l'élaboration de la stratégie grecque de facilitation du commerce est le programme d'ajustement économique accepté par la Grèce comme condition, et à la suite, du fonds de sauvetage accordé par les bailleurs de fonds internationaux depuis mai 2010. En collaboration avec leurs partenaires internationaux, les pouvoirs publics ont élaboré et mis en place une série de projets de réformes. En 2011, la Commission Européenne a instauré un groupe de travail sur la Grèce afin d'apporter une assistance technique aux autorités

du pays. Un des principaux domaines d'intervention est la simplification des procédures douanières et pré-douanières.

Le groupe de travail sur la Grèce a commencé les travaux d'élaboration de la stratégie début 2012, avec le concours d'experts de la CEE-ONU (Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe) et des pouvoirs publics des pays de l'Union Européenne. Une série d'ateliers, d'évaluations et de consultations ont eu lieu entre la CEE-ONU et le groupe de travail sur la Grèce, d'une part, et les principales parties prenantes, y compris les principaux ministères et les grandes entreprises, d'autre part. Les travaux ont mis en lumière des obstacles relevant de cinq domaines :

- > Durée de la procédure d'exportation,
- > Coût de la procédure d'exportation,
- > Problèmes d'ordre juridique,
- > Problèmes d'information et
- > Problèmes de mise en œuvre.

Grâce aux efforts conjoints de représentants de quatre ministères, et du soutien de la CEE-ONU et du groupe de travail sur la Grèce, les travaux se sont soldés, en novembre 2012, par l'élaboration et l'adoption de la Stratégie Grecque de Facilitation du Commerce et de la feuille de route sur la facilitation du commerce grec, qui comporte 25 mesures regroupées sous cinq rubriques, à savoir :

- > Simplification des procédures d'exportation,
- > Restructuration des douanes,
- > Informatisation des procédures et mise en œuvre du commerce sans papier,
- > Orientation de la réforme/gestion opérationnelle de projet et
- > Communication et formation.

La feuille de route est un document conjoint du ministère des



Finances, du ministère des Affaires Etrangères, du ministère du Développement, de la Compétitivité, des Infrastructures, des Transports et des Réseaux, du ministère du Développement Rural et de l'Alimentation, et de plusieurs autres ministères.

L'objectif global de la feuille de route est de réduire, d'ici à 2015, la durée et le coût relatifs aux procédures d'exportation, de 50% et de 20% respectivement, dans la perspective de créer 80.000 emplois supplémentaires et de réaliser un taux de croissance du PIB de l'ordre de 1,7%.

La mise en œuvre complète de la feuille de route repose sur une série d'interventions variées, exigeant un important financement. Le coût total de la mise en œuvre de la feuille de route de la facilitation du commerce grec est estimé à 14,5 milliards d'euros.

Composantes clés de la stratégie

Vision et objectifs

La stratégie repose sur la vision selon laquelle il est nécessaire de 'transformer l'économie introvertie de la Grèce en une économie extravertie, et de faire du commerce international l'un des atouts concurrentiels de la Grèce¹. Conformément à cette vision, la stratégie a pour objectif essentiel 'd'aider les entreprises à effectuer facilement des transactions transfrontalières, grâce à des procédures simplifiées, rapides et numériques'.

Les objectifs devant être réalisés d'ici à 2015 consistent à :

- Réduire de moitié le nombre de jours nécessaires aux procédures d'exportation ;
- Réduire de 20% le coût des exportations ;
- Mettre en place un Guichet unique pour les exportations.

Les principaux indicateurs mesurent la durée et le coût des procédures d'exportation sur base des données fournies par l'Etude sur le Commerce Transfrontalier, réalisée par la Banque mondiale, du pourcentage de contrôles physiques et documentaires, du nombre d'entreprises agréées qui bénéficient de procédures douanières simplifiées, et du nombre de négociants enregistrés auprès des douanes en tant qu'Opérateurs Economiques Agréés. Des objectifs de résultats ont été attribués à chacun de ces indicateurs.

¹ Extrait de la feuille de route. Cette stratégie n'est pas le seul pilier sur lequel repose la vision. La stratégie nationale d'exportation et la stratégie nationale de logistique sont des piliers supplémentaires.

Mise en œuvre de la feuille de route

De toute évidence, il s'agit d'un programme ambitieux qui nécessite une importante réforme structurelle des procédures commerciales et de la réglementation, ainsi qu'une bonne gestion du changement et des projets, associée à un processus de coordination interministériel. Il nécessite également un profond changement au niveau des procédures douanières et pré-douanières et l'intervention de systèmes TIC qui ont fait leurs preuves.

Compte tenu de la dimension et de la complexité du défi à relever, les autorités hellènes ont fait appel au groupe de travail sur la Grèce de la Commission Européenne et de la CEE-ONU pour qu'ils les aident à mettre en œuvre et à gérer cette importante réforme, tout en s'assurant qu'ils étaient suffisamment équipés pour mener à bien les changements nécessaires.

Projet de coopération technique de la CEE-ONU

A propos du projet

Le projet de coopération technique a pour but de :

- Aider les autorités hellènes à orienter et à gérer la feuille de route dans sa globalité ;
- Fournir l'assistance de gestion nécessaire à la mise en œuvre des différents volets de la feuille de route ;
- Fournir l'expertise nécessaire à la mise en œuvre des formes de facilitation du commerce incluses dans la feuille de route.

La Commission Européenne a financé le projet à hauteur de 1.100.000 euros pour la période 2013-2014.

La mise en œuvre du projet est réalisée conjointement par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), l'Organisation Mondiale des Douanes (OMC) et la Task Force pour la Grèce (TFGR)

Résultats

Le projet devait aboutir à une série de résultats. Parmi les objectifs réalisés figurent :

- **La création d'un comité opérationnel d'orientation et de 6 groupes de travail**, destinés à gérer les différents programmes de réformes ;



- **La mise en place de réformes substantielles des procédures douanières**, dont l'informatisation des procédures douanières (déploiement ICISNet – Système Intégré de Renseignements douaniers) et la mise en œuvre d'un système informatisé d'évaluation des risques ;
- Déploiement d'un **programme d'Opérateurs Economiques Agréés** ;
- Organisation de plus de **15 ateliers et d'événements centrés sur le renforcement des capacités** ;
- Mise en place d'une **Analyse** et d'une simplification du **Processus d'Affaires**, sur base de la méthode BPA d'analyse du processus d'Affaires de l'UNNEXT ;
- Mise en place d'un **programme d'Opérateurs Agréés**, auquel participent 40 exportateurs enregistrés (qui représentent 40% de l'ensemble des activités d'exportation de fruits et légumes frais)
- **Elaboration** d'une proposition de **stratégie d'exportation de produits agricoles compétitifs (Une alimentation grecque plus intelligente)** et lancement d'un projet pilote de mise en place d'un **Guichet unique**.

Incidences

Même s'il est trop tôt pour vérifier les incidences à long terme des réformes de facilitation du commerce qui ont été entreprises en Grèce, une chose est sûre : en très peu de temps, la Grèce a réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre de la facilitation du commerce. Des incidences positives ont déjà pu être observées au niveau des résultats commerciaux de la Grèce. A titre d'exemple, la Grèce a nettement amélioré son classement international en ce qui concerne la facilitation du commerce et la compétitivité commerciale, et ce en moins de deux ans.

Les actions mises en place par les administrations hellènes, ainsi que par le secteur privé, ont eu des résultats tangibles pour les commerçants et entreprises grecs, comme il ressort des études et rapports internationaux publiés au cours du premier trimestre de 2014.

- Depuis 2012, la Grèce a amélioré de 28 places son classement mondial dans l'étude Doing Business de la Banque mondiale, passant de la place 100 à la place 72.*
- La Grèce a amélioré de 25 places son classement dans l'indice de performance logistique. Les résultats concrets réalisés par les douanes sont impressionnants, puisqu'elles améliorent leur classement de 52 places, passant de la place 94 à la place 42.
- La durée d'une procédure d'exportation a été réduite de 20% et la durée d'une procédure d'importation a été réduite de 40%.
- Les coûts liés à l'exportation et à l'importation ont été réduits d'environ 10%.

Les tableaux ci-dessous montrent les incidences positives, au cours des dernières années, sur le classement Doing Business et sur l'indice de performance logistique de la Banque mondiale.

| Doing Business | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---|------|------|------|------|
| Doing Business | 100 | 78 | 72 | 61 |
| Commerce transfrontalier* | 84 | 62 | 52 | 48 |
| Durée de l'exportation (jours) | 20 | 19 | 16 | 15 |
| Coût de l'exportation (en dollar EU par conteneur) | 1153 | 1115 | 1040 | 1040 |
| Durée de l'importation (en jours) | 25 | 15 | 15 | 14 |
| Coût de l'importation (en dollars EU par conteneur) | 1265 | 1135 | 1135 | 1135 |

Source : CEE-ONU et données fournies par le rapport Doing Business de la Banque mondiale

| Indice de Performance Logistique (IPL) de la Banque mondiale | 2012 | 2014 |
|--|------|------|
| IPL* | 69 | 44 |
| Douanes* | 94 | 42 |
| Suivi* logistique* | 73 | 40 |

Source : CEE-ONU et données fournies par l'indice de performance logistique de la Banque mondiale

* Classement mondial (plus il est bas, mieux c'est)

Contact information

Markus Pikart (Mr.)

United Nations Economic Commission for Europe (UNECE), Trade Division

Economic Affairs Officer; Project Coordinator Global Trade Facilitation

Palais des Nations, -Office 433- CH-1211 Geneva, Switzerland

Tel. +41 22 9172016

Fax +41 22 9170629

e-mail: Markus.Pikart@unece.org